

COMMUNAUTE DE COMMUNES ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

ENQUETE PUBLIQUE DU 09 DECEMBRE 2024 AU 13 JANVIER 2025 INCLUS

concernant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Labéjan
et l'abrogation de la carte communale actuellement en vigueur

Observations du public et du commissaire enquêteur

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

En application de l'arrêté de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne du 04 novembre 2024, article 12, je vous communique le procès-verbal de synthèse des observations et contributions du public, portées sur le registre ou qui m'ont été adressées par courrier ou courriel et celles du commissaire enquêteur relatives à l'élaboration du PLU de la commune de Labéjan et l'abrogation de la carte communale en vigueur.

Au cours de cette enquête qui s'est terminée le 13 janvier 2025, UNE observation du public a été déposée par voie électronique le lundi 16 décembre 2024.

Je vous demande de m'adresser sous 15 jours, conformément aux dispositions de l'article R123-18 du code de l'environnement votre mémoire en réponse qui devra correspondre à chaque observation du public et du commissaire enquêteur que je vous communique en pièce jointe.

A Mouchan, le 20 janvier 2025

Le commissaire enquêteur



Mme la présidente de la CDCAAG



Procès-verbal transmis par mail en un exemplaire